

mières instructions littéraires aux écoles gratuites de grammaires qui y sont établies. En conséquence je donne à mes exécuteurs testamentaires cent livres sterling, qui seront par eux, ou pour le survivant d'eux, payées aux supérieurs ou directeurs des écoles gratuites de ma ville natale de Boston, pour être par eux, ou par quiconque aura le gouvernement ou la direction des dites écoles, placées à intérêt perpétuel; et afin que le produit en soit employé à acheter des médailles d'argent destinées à être distribuées par les directeurs, à titre de récompense honorifique, parmi les écoliers, de la manière qui sera jugée convenable par les notables de la ville.—Sur le traitement qui me reste dû comme président de l'état de Pensylvanie, je donne deux mille livres sterling pour être employées à rendre navigable la rivière de Lohykill....

...Pendant que j'ai été dans les affaires comme papetier, imprimeur et maître des postes, une grande quantité de petites sommes me sont restées dues pour impression, vente de livres et de papier, ports de lettres et autres objets; je n'en avait pas fait le recouvrement. Lorsqu'en 1757 je fus envoyé par l'assemblée de Pensylvanie comme son agent en Angleterre, où des ordres subséquents me retinrent jusqu'en 1775; à mon retour, à cette époque, je me trouvai sur-le-champ occupé par les affaires du congrès; puis, en 1776, je fus envoyé en France, où je restai neuf ans, n'en n'étant revenu qu'en 1785; et les dites créances n'ayant pas été réclamées par moi pendant ce long espace de temps, sont devenues comme prescrites, tout en me restant néanmoins dues légitimement. Elles sont portées dans mon grand livre de compte E. Je donne et lègue ces créances à l'hôpital de Pensylvanie, espérant que ceux de mes débiteurs ou de leurs héritiers qui pourraient maintenant faire quelques difficultés pour acquitter, comme légalement exigibles, des dettes si anciennes, se déterminent à les payer de charité pour cet excellent établissement....

... J'ai remarqué que, parmi les artisans, les bons apprentis deviennent ordinairement de bons citoyens; j'ai moi-même fait l'apprentissage d'un métier, de l'imprimerie, dans ma ville natale, et ensuite, à l'aide de prêts qui m'ont été faits par deux bons amis, je me suis établi à Philadelphie, ce qui a été le fondement de ma fortune et de tout ce que ma vie a pu avoir d'utilité. Je désire faire du bien, même après ma mort, s'il est possible, en contribuant à l'instruction et à l'avancement d'autres jeunes gens qui puissent rendre service à leur pays dans ces deux villes; je consacre pour cet objet deux mille livres sterling, dont je donne une moitié aux habitants de Boston, état de Massachusetts, et l'autre moitié à ceux de Philadelphie, pour l'usage et dans le but dont je vais parler.

"Si les habitants de Boston acceptent la dite somme de mille livres, elle sera administrée par des citoyens de leur choix, lesquels la prêteront, à cinq pour cent d'intérêt par an, à de jeunes artisans mariés, au-dessous de vingt-cinq ans, qui auront rempli leurs devoirs et satisfait aux obligations de leurs brevets d'apprentissage, de manière à obtenir un certificat de bonnes mœurs, signé au moins de deux citoyens respectables; il faudra de plus que ces deux citoyens consentent à se porter cautions pour le remboursement aux échéances et pour le paiement des intérêts.... Les administrateurs tiendront un ou plusieurs livres sur lesquels seront enregistrés les noms de ceux qui demanderont et qui recevront un emprunt, les noms de leurs cautions, le montant des sommes prêtées, les dates, et tous les autres renseignements nécessaires pour la régularité et pour la sûreté des opérations....

"Je désire que toutes les dispositions que je viens d'indiquer relativement à l'administration de la somme que je lègue aux habitants de Boston, soient également suivies à l'égard de celle que je laisse à ceux de Philadelphie....

"Je désire être enterré à côté de ma femme, s'il est possible, et que le lieu de notre sépulture soit couvert d'un marbre taillé par Chambers, de six pieds de long sur quatre de large, sans autre ornement qu'une petite moulure tout autour, avec cette inscription :

BENJAMIN }
ET } FRANKLIN.
DEBORAH }

"Je donne ma belle canne de pommier sauvage, surmonté d'une pomme d'or curieusement travaillée en bonnet de liberté, à mon ami, à l'ami du genre humain, le général Washington. Si c'était un sceptre, elle serait digne de lui, et bien placée dans sa main...."

Ces dernières dispositions ont été écrites par Franklin le 23 juin 1789, c'est-à-dire, dix mois avant sa mort. Il laissait une fortune considérable qu'il avait légitimement acquise par son travail, et l'on voit que les legs qu'il fit furent tous dictés par le désir

d'être utile à la classe pauvre et laborieuse d'où il était sorti.

Franklin est un modèle qu'on ne peut trop étudier et admirer. Sans aïeux et sans aucune fortune, il parvint aux premières charges de la république, qu'il contribua à fonder, et il acquit un nom qui ne périra jamais. L. S.

LE TARIF DES ANNONCES SERA COMME SUIV :

Toute annonce n'excédant pas 10 lignes Bourgeois.	
Une semaine, 2 insertions.....	\$1.50
15 jours..... 4 "	2.50
1 mois..... 8 "	4.00
3 "..... 24 "	9.00
6 "..... 48 "	15.00
Toute annonce n'excédant pas 20 lignes Bourgeois.	
Une semaine, 2 insertions.....	\$2.00
15 jours..... 4 "	3.50
1 mois..... 8 "	6.00
3 "..... 24 "	12.00
6 "..... 47 "	20.00

Pour les annonces à double colonnes les conditions seront plus faciles, et une remise libérale sera accordée à tous les marchands.

N. B.—Les journalistes qui voudront bien échanger leurs feuilles avec la Gazette du Commerce et de l'Industrie sont priés d'adresser leurs journaux comme suit: La Gazette du Commerce, Québec.

Tous les ordres pour annonces à être publiées dans cette feuille devront être adressées à l'éditeur-proprétaire, J. N. DUQUET, libraire, No. 28, rue Buade, en face du marché de la Haute-Ville, à l'ancien poste qui a été si longtemps occupé par M. GINGRAS, tabacconiste, où a été transporté la ci-devant librairie du Canadien, ainsi que le bureau général de publicité et de journaux du Canada, des Etats-Unis et d'Europe.

Les annonces sont publiées dans les deux langues à la demande des intéressés.

THE TARIFF FOR ADVERTISEMENTS WILL BE AS FOLLOWS:

Advertisements not exceeding ten lines Bourgeois.	
One week 2 insertions.....	\$1.50
Fortnight 4 ".....	2.50
1 month 8 ".....	4.00
3 "..... 24 "	9.00
6 "..... 48 "	15.00
Advertisements not exceeding 20 lines Bourgeois.	
One week 2 insertions.....	\$2.00
Fortnight 4 ".....	3.50
1 month 8 ".....	6.00
3 "..... 24 "	12.00
6 "..... 48 "	20.00

Terms more advantageous for double columns, and a liberal discount given to merchants.

N. B.—Newspapers willing to exchange with the Journal of Trade and Commerce will please address:

The Journal of Commerce, Quebec.

All orders for advertisements to be published in this paper, to be addressed to the Editor and Proprietor, J. N. DUQUET, Bookseller, to No. 28, Buade street, opposite the Upper Town Market.—the premises occupied for a number of years by Mr. GINGRAS, Tobacconist,—whither the book store, (heretofore that of the Canadien,) as well as the general agency for advertisements and Canadian, United States and European newspapers has been removed.

Advertisements will be published in both languages, if so desired.

Thomas Poston,

EPICIER,

Marchand de Vins, et Liqueurs Spiritueuses,

No. 25, Rue BÉCADE,

Vis-à-vis les Casernes des Jésuites marché H.-V. Le public et les personnes de la campagne trouveront toujours à cette maison les épiceries de première qualité, et à des prix modérés. Québec, 21 mai 1866.

Attention Lecteurs, Attention ?

Maison Française.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un magasin de vin, liqueurs et spiritueux et qu'il satisfera toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et vendra à des prix très modérés.

On tient spécialement dans le même magasin un assortiment de Vins et Liqueurs pour les malades. Le Soussigné importateur directement ces marchandises de France, peut les vendre pure et meilleur marché que qui que ce soit, défiant toute concurrence.

L. MAURICE, 54, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec en face du vieux marché.

Achats de Perles et de Pierres Précieuses.

La grande Ménagerie

DE

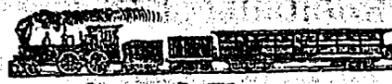
MONTREUIL.

No. 39, rue et Faubourg St. Jean.

Exhibition extraordinaire tous les jours de 9 heures A. M. à 10 heures P. M. et les dimanches après-midi.

Les souffleurs de verre travailleront en présence des visiteurs.

M. Montreuil ayant acheté la propriété ou se trouvant sa ménagerie a fait disparaître l'hôtel et les jeux qui s'y trouvaient. Le prix d'admission n'est que de douze sous.



Grand Tronc.

RIVIERE-DU-LOUP.

Les chars pour la Rivière-du-Loup, partent de la station de Lévis à 10 heures du matin et arrivent à la Rivière-du-Loup à 5h. 23m. du soir.

Le départ à la Rivière-du-Loup est à 8h. du matin et l'arrivée à Lévis à 3h. 55m. P. M. MONTREAL.

Les chars pour Montréal partent de Lévis à 7h. 30m. P. M. et arrivent à Montréal à 7h. 30m. A. M.

Le départ à Montréal est à 10h. P. M. et l'arrivée à Lévis à 8h. A. M.

Compagnie du Richelieu.

Ligne des vapeurs de la Malle Royale entre Québec et Montréal.

Le vapeur Québec, capt. J. B. Labelle, part de Québec tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS de chaque semaine à 4 heures de l'après-midi pour Montréal, et le vapeur Montréal, capt. Neilson, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de chaque semaine, à la même heure.

Le départ de Montréal n'a lieu qu'à sept heures du soir.

Prix du passage, chambre, repas et lits ouverts, sans cabine..... \$2 50

Entreport..... 1 00

Les billets sont vendus au bureau et les cabines ne seront retenues qu'à cette condition.

AVIS.

Le Vapeur Traversier du Grand Tronc a commencé lundi, le 23 avril à faire ses voyages comme ci-dessous jusqu'à avis contraire.

QUÉBEC.	POINTE LÉVIS.
6.00 A. M.	6.30 A. M.
7.00	8.00
8.30	
9.30 } Pas. et Malles pour la Rivière du Loup.	9.00 } Passagers et Malles de Montréal et de l'Ouest.
10.30	10.00
11.30	11.00
1.00 P. M.	12.00 MIDI
2.00	1.30
3.00	2.30
4.30	3.30
5.30	4.20 } Pas. et Malles de la R. du Loup
6.00	5.30
7.00	6.30
	Passagers et Malles pour Montréal et l'Ouest.

Fret traversée à des prix modérés.

JAMES TIBBETS, Propriétaire.

COMPAGNIE DES REMORQUEURS DU ST-LAURENT.

Ligne de Passagers entre Québec et Berthier.



Le bateau à vapeur

"VOYAGEUR,"

Laissera le Quai de St. André pour St. Michel, St. Jean et Berthier, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDI à UNE heure P. M., et repartira de Berthier, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à NEUF heures A. M.

Prix du Passage;

Berthier et St. Jean et vice versa. 1s. 3d.
St. Michel do do 1s. 0d.
Pour autres informations, s'adresser au bureau de la Compagnie.

JULIEN CHABOT, Gérant.

LES CONSOMMATEURS

DE GAZ

Sont priés de se rappeler que les comptes pour les derniers trois mois, ainsi que tous les arriérés devront être payés le ou avant le VINGT ET UN du courant, (le vingt étant un dimanche) afin d'avoir droit à la remise de 40 pour cent.

Le règlement sera strictement suivi. Argent anglais et américain pris à 4 pour cent de discount.

Par ordre des Directeurs, P. PEEBLES, Gérant.

USINE DE GAZ, Québec, 18 mai 1866. 2f

Aux familles qui désirent passer la belle saison à la campagne.

A louer une résidence entourée de quatre magnifiques vergers, située à St. Roch des Aulnets. Pour la commodité des locataires, une voiture à quatre roues sera fournie par le soussigné, propriétaire. Ils auront aussi la jouissance des fruits des vergers.

EDOUARD PELLETIER, SEN., St. Roch des Aulnets.

NOUVEAU MAGASIN DE

P. LAFRANCE, 30 RUE DU PONT. 30

Un bon assortiment de Draps, Tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, Etoffes à robes depuis 5d.

Un magnifique assortiment de plumes d'Australie, blanche et de couleur. Une seule plume d'autruche naturelle pour 1s. 6d. et plus. Chez P. LAFRANCE.

O. L. Richardson et fils,

Détailleurs de cotés de cuir,

Cuir à semelle, de la meilleure qualité; provenant de leurs tanneries de Champlain et de Beauport, toujours en main et aussi un assortiment général de toute sorte d'articles en cuir aux plus bas de Montréal.

No. 48, rue St. Paul, QUÉBEC.

MM. Hua et Richardson, agents pour la vente de leur cuir à Montréal.

No. 40, rue St. Pierre.

THIBAudeau, THOMAS & Cie.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES

Anglaises, Françaises, Allemandes, Américaines, etc.

A l'enseigne des rues St. Pierre et Sous-le-Fort Québec, à Montréal, Thomas Thibaudeau et Cie. à Manchester, Thomas et Thibaudeau

Patrick Shea,

Importateur de

Marchandises Sèches d'utilité et de luxe, mercerie, coutellerie, etc.,

An pied de la Côte de la Montagne, Québec. Les marchands sont respectueusement invités à venir examiner le fonds de marchandises.

Tétu et Garneau,

IMPORTATEURS DE

Marchandises Françaises, Anglaises, Allemandes et Américaines,

En gros seulement.

Etablissement, rue St. Pierre, No. 45, Basse-Ville.

McCall, Shehyn et Cie.,

Importateurs de Marchandises Sèches des Manufactures Britannique et étrangères.

No. 15, rue Arthur, Basse-Ville.

Près de la Banque de Montréal.

Les Marchands sont invités à aller visiter les marchandises qu'ils ne voient tous les jours.

Les prix sont des plus modérés.

F. Laurie,

Importateur de Marchandises Sèches, etc.,

EN GROS.

Magasin au No. 11, rue Arthur, près de la Banque de Montréal, Basse-Ville.

William McLimont,

No. 14, rue Arthur Basse-ville.

Marchandises Sèches, en Gros.

Cotons, blancs, jaunes, et rayés, indiennes, laine filée, flanelles, draps, tweeds, couleurs, chapeaux parasols, et une immense variété de marchandises convenables pour le commerce de la campagne à très bas prix.

A. Hamel et Frères.

Importateurs de Marchandises

Françaises, Anglaises et Américaines.

Magasin en gros, Côte de la Basse-Ville; Magasin en détail, rue Sous-le-Fort.

Leur assortiment de marchandises du printemps est du dernier goût et mérite qu'on aille le visiter.

Maison Commerciale,

Marché de la Haute-Ville.

BEHAN ET FRERES,

Importateurs de

MARCHANDISES SÈCHES, D'UTILITÉ ET DE LUXE,

ont toujours un fonds considérable et bien assorti dans chaque département.

Faisant un commerce au comptant, ils donnent en tout temps, les meilleurs effets du marché.

On peut voir aisément le prix marqué en chiffres sur chaque article.

POINT DE SECOND PRIX.

Laird & Telfer,

Importateurs de marchandises sèches anglaises et étrangères, en gros et en détail.

En face du marché de la Haute-Ville.

QUÉBEC.

Tapis et Damas,

Corniches, Baguettes, Nattes, Tapis pluchés Couvertures de laine, Couvertures piquées, Courtepointe, Coton et Toile pour Draps, de Lits Serviettes et Essuie-mains. Un assortiment complet de Meubles de ménage.



A l'enseigne du bâtiment,

F. CARRIER ET CIE.,

Importateurs de Marchandises sèches en gros et en détail, No. 57, rue St. Joseph, vis-à-vis le presbytère de Saint-Roch.

La grandeur de leur nouveau magasin, un des plus vastes à Québec, leur permettra d'offrir l'assortiment le plus étendu et le plus varié qui ait jamais été exposé en vente à Saint-Roch.